



“19^{ème} Réunion des Parties du PFBC”

**Contribution de la CEEAC pour une
transhumance apaisée en Afrique Centrale :**

Portage politique et institutionnel de la Déclaration de N’Djamena

Libreville, Gabon, 05 – 09 Juillet 2022

**Dr Baschirou Moussa Demsa
Consultant CEEAC**

PLAN DE PRESENTATION

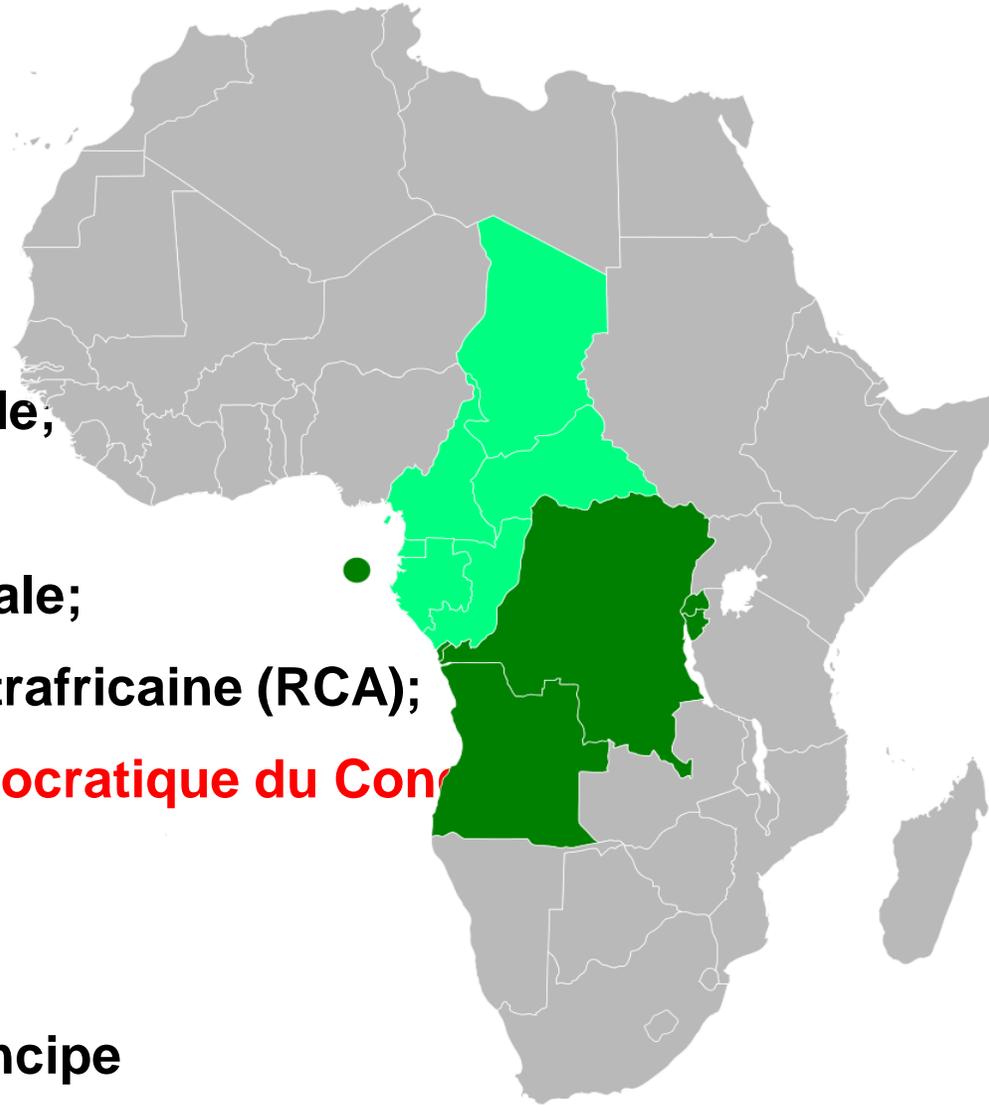
- I. Contexte : Profil de la CEEAC en relation avec les activités de transhumance et de mobilité pastorale**
- II. Justification de son rôle pour le portage institutionnel du processus**
- III. Les différentes activités menées**
- IV. Suite du processus**
- V. Recommandations**

I. Contexte : Profil de la CEEAC en relation avec les activités de transhumance et de mobilité pastorale



Etats Membres

1. Angola;
2. Burundi;
3. Cameroun;
4. Congo Brazzaville;
5. Gabon;
6. Guinée Equatoriale;
7. République Centrafricaine (RCA);
8. République Démocratique du Congo;
9. Rwanda;
10. Tchad;
11. Sao Tomé & Principe



Seuls quatre Etats font en réalité face de manière aigue, aux problèmes liés à la transhumance transfrontalière. Il s'agit de :

- Cameroun
- RCA
- RDC
- Tchad

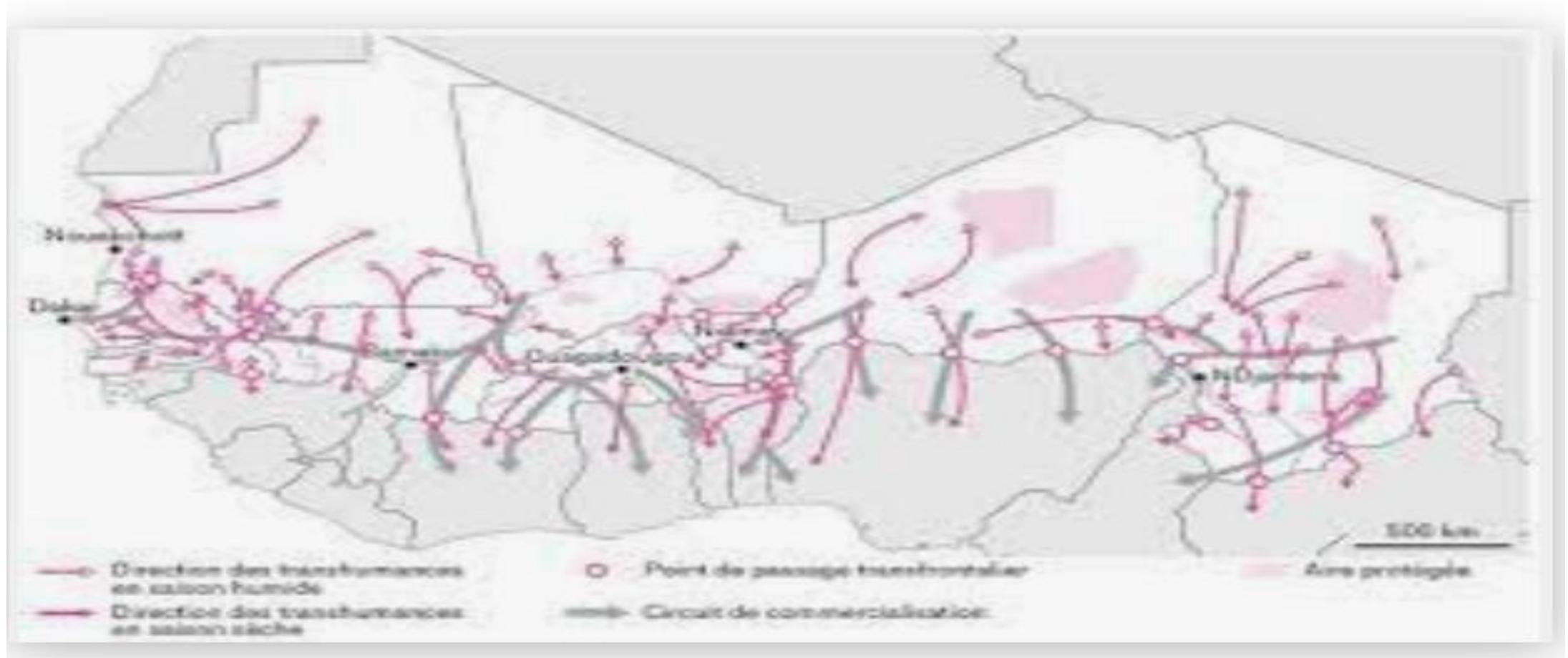
- L'élevage en général et le **pastoralisme** en particulier, contribue de manière significative au produit intérieur brut (PIB) des États d'Afrique centrale. C'est un système de production complexe, caractérisé par la mobilité, qui peut prendre de multiples formes suivant les environnements concernés. Il est représenté par le nomadisme et la transhumance. Actuellement, il subit de fortes contraintes, conjoncturelles et structurelles.



La transhumance la transhumance (*du latin trans, « au-delà », et humus, « terre »*), est une composante essentielle du pastoralisme, caractérisée par des mouvements saisonniers réguliers du bétail et leur propriétaires qui s'effectuent entre des zones écologiques complémentaires. Les troupeaux transhumants partent généralement d'un environnement en déséquilibre et où le pâturage est une denrée rare, vers des zones considérées comme encore bien fournies en cette ressource. Elle modèle, avec une grande diversité de formes, les relations entre les hommes, les animaux et les écosystèmes.

- Il existe deux types de transhumance :
 - **la transhumance infra territoriale** qui s'opère à l'intérieur du territoire des Etats. Elle est généralement de faible amplitude
 - **la transhumance transfrontalière** implique généralement le déplacement saisonnier des animaux et des pasteurs des zones sahéliennes vers les régions soudaniennes, mais aussi parfois forestière et vice-versa. Cette forme est souvent imbriquée aux flux commerciaux dont une partie est convoyée à pieds, depuis les zones d'élevage vers les marchés de consommation

- **Dynamiques de la transhumance et les sources de son extension en Afrique centrale :**



La transhumance pastorale n'est pas un phénomène nouveau en Afrique centrale. Des groupes d'éleveurs issus du Soudan, et d'Ouganda traversent les zones humides de haute altitude de l'actuelle RDC depuis le milieu du 18e siècle. Il en est de même des groupes d'éleveurs du Niger et du Nord du Nigeria qui séjournent dans la plaine du Logone pendant une bonne partie de la saison sèche. Les éleveurs soudano-sahéliens se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de la RCA depuis le début du 20e siècle.



- **Au fil du temps, et à cause de l'explosion démographique au sein des populations humaines et du phénomène des changements climatiques, et compte tenu aussi des évolutions constatées au niveau des effectifs des cheptels d'animaux d'élevage, résultant des multiples campagnes de contrôle des épizooties et des parasitoses, les dynamiques pastorales ont poussé le front de la transhumance du bassin du Lac Tchad, vers les régions forestières du Nord du bassin du Congo à la recherche de l'eau et du pâturage qui y sont encore plus abondants.**

- Cette activité a ainsi donné naissance au **néopastoralisme** qui se définit comme une nouvelle forme de propriété absente des troupeaux, une pratique d'élevage qui s'érige en une entreprise florissante, lucrative impliquant aussi des ventes d'armes, et d'autres activités illégales telles que le trafic de drogue.
- Le néopastoralisme a **des impacts sur la biodiversité et la sécurité des populations** et a amené la communauté internationale et les autres instances de décision au niveau des pays, à la considérer comme une question de sécurité économique et sociale et aussi d'une urgence absolue.

Transhumance transfrontalière, conservation et sécurité en Afrique Centrale

Recommandations pour la mise en place d'un plan opérationnel régional plurisectoriel

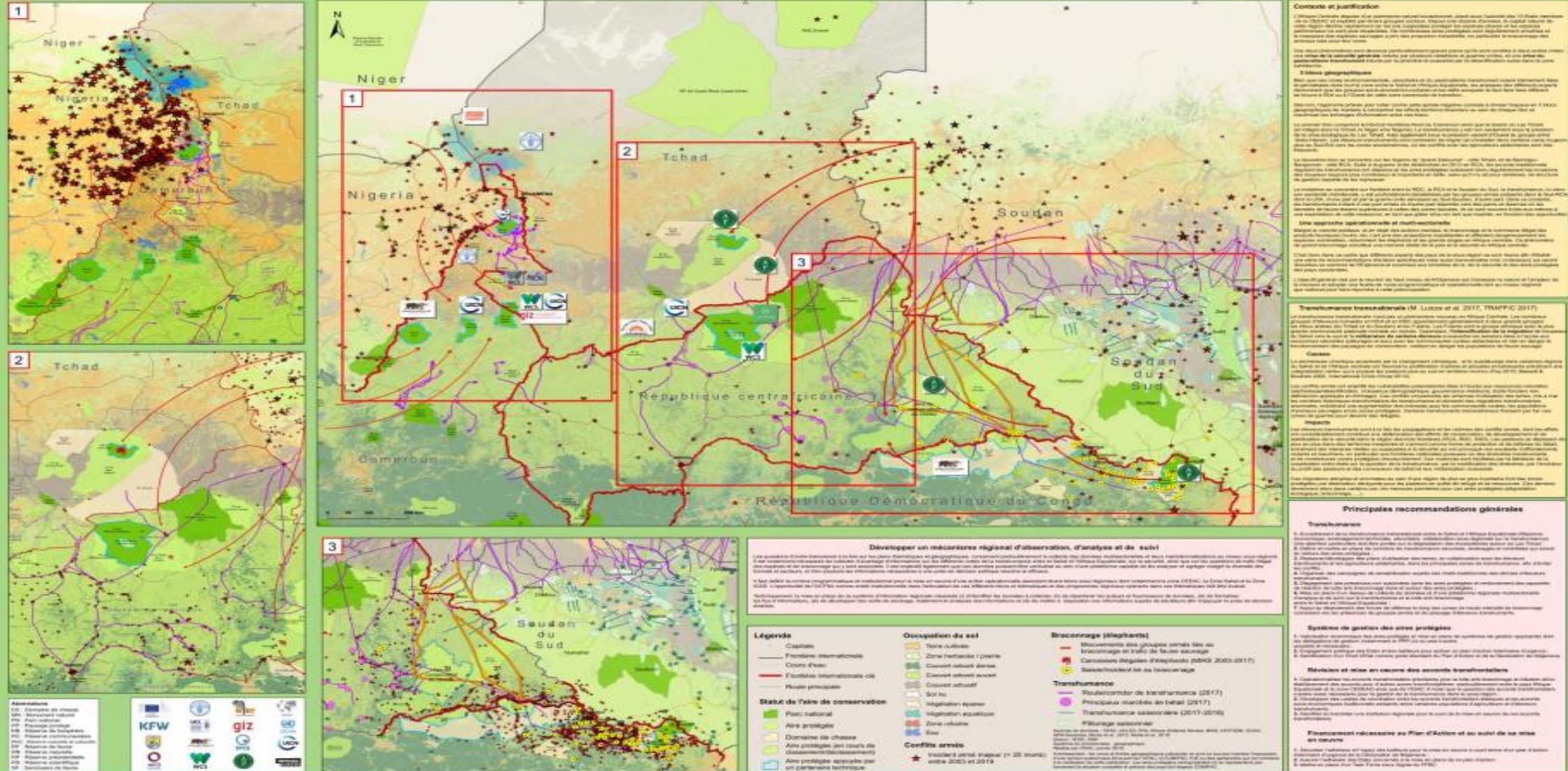


Figure 6 : Transhumance transfrontalière, conservation et sécurité en Afrique Centrale

Source : OFAC, 2018



Actualités

La Déclaration de N'Djamena disponible en téléchargement.

29-01-2019 20:01

PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

[< Aller sur le site Web du PFBC >](#)

Participants

- » 2019 Douala Réunion Experts
- » 2019 Douala Société civile
- » 2019 Douala Conseil Directeur
- » 2019 Douala Note d'information
- » 2019 Douala Logistique
- » Kits du Participants



Bien vouloir télécharger la Décla
Bien vouloir télécharger la Décla

Déclaration de Ndjamen_ Final.

FR-Rapport-Expert.pdf (112.8 K)

FR_Communiqé final Huis c
NDjamena.pdf (133.4 Ko)

ENG:Final-Communiqé-Ndjam

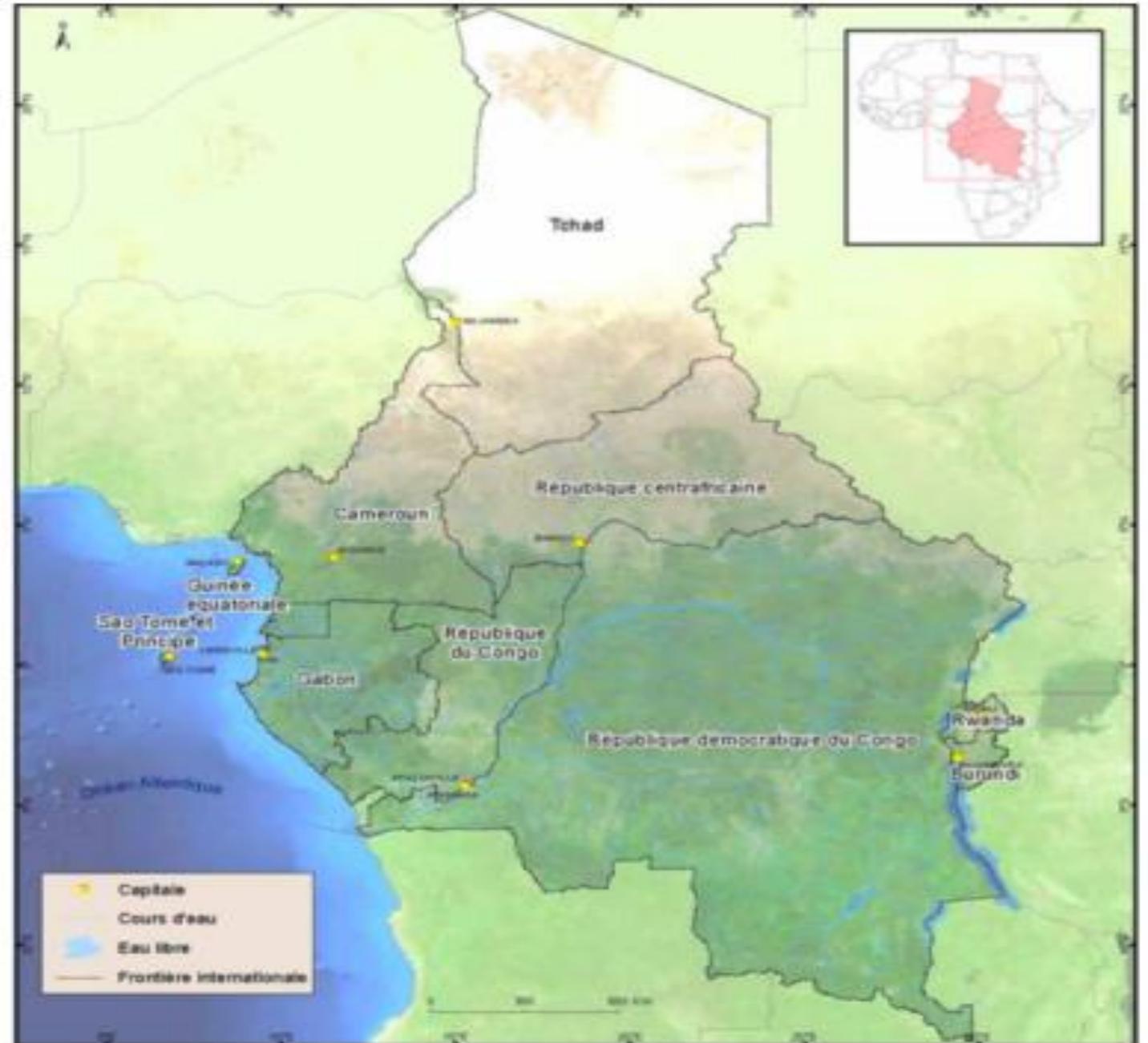
ENG-Expert-Report.pdf (117.0 K)

ENG_Déclaration de Ndjamen_

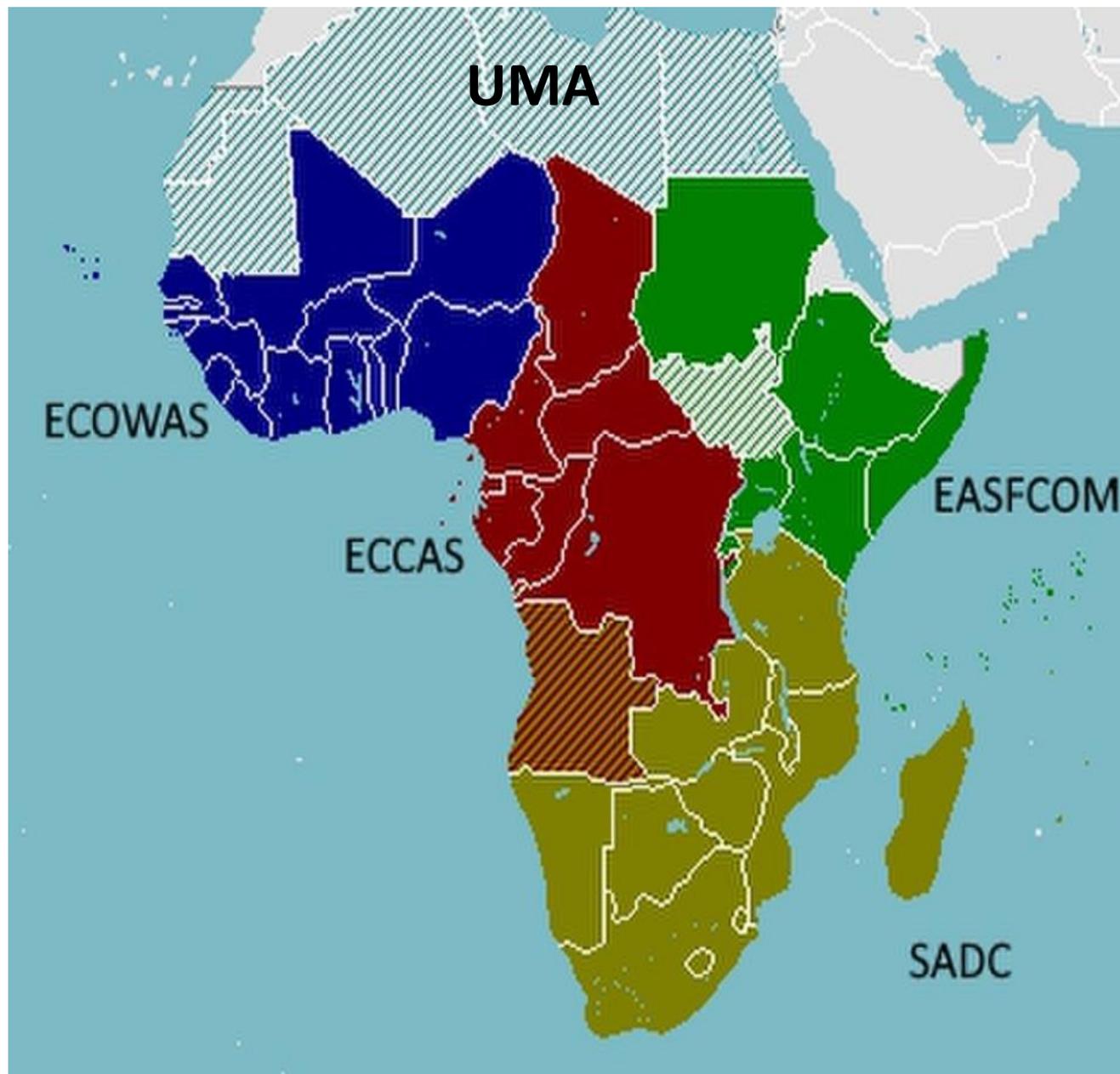
- D'où la Déclaration de N'Djamena selon laquelle toutes les parties prenantes comprenant les enjeux liés aux dynamiques politiques, économiques, sociales, et culturelles qui entourent ce secteur d'activité, cherchent par conséquent à l'encadrer en désignant la structure qui assure son portage politique et institutionnel. La CEEAC ayant le profil de l'emploi, a été choisie pour en être le point d'ancrage. Pour mieux assumer ce rôle, l'institution a décidé de se doter d'une **stratégie régionale sur la transhumance et la mobilité pastorale en Afrique Centrale.**

II. Justification du rôle de la CEEAC pour le portage institutionnel du processus

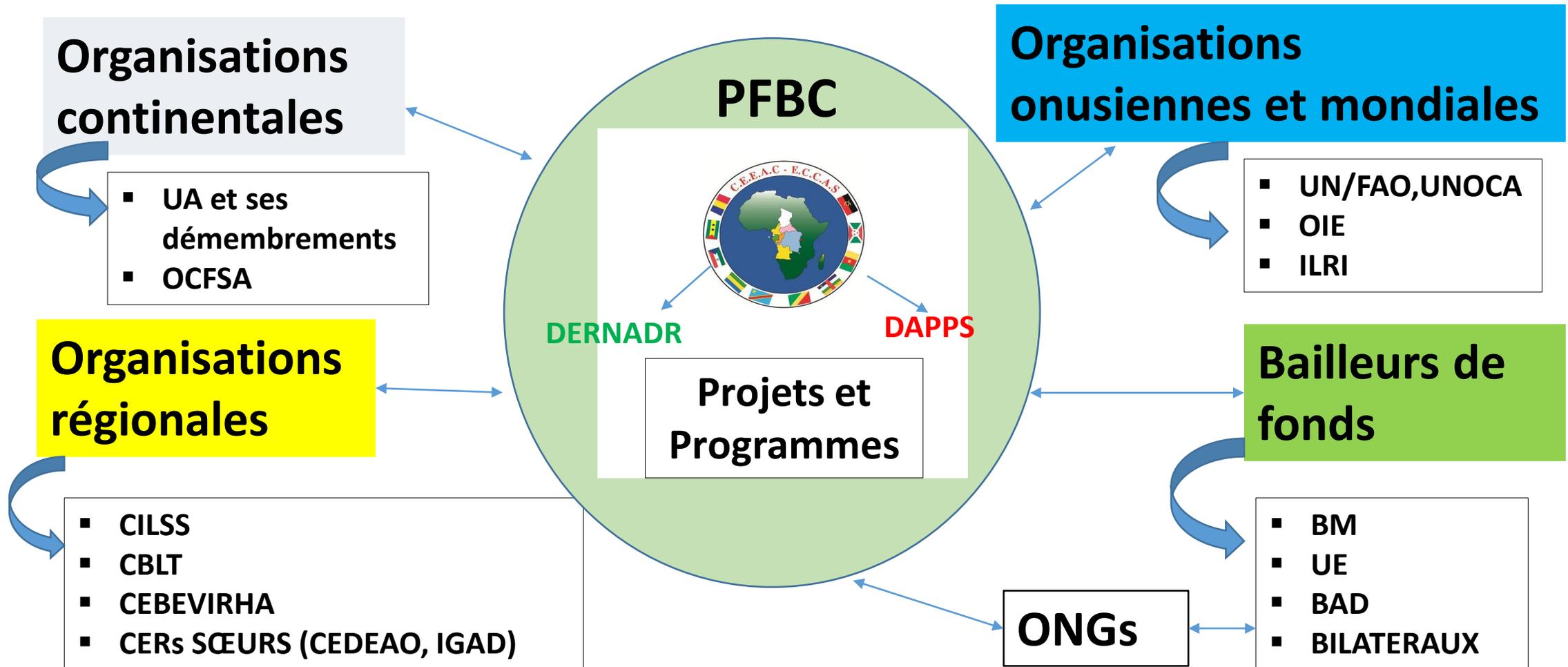
La CEEAC abrite le bassin du Congo et une partie du bassin du Lac Tchad qui comportent des écosystèmes qui sont menacés par la criminalité transfrontalière (dégradation de l'environnement, braconnage, transhumance, néopastoralisme, trafic d'armes et de drogue, etc.



Remarque importante:
C'est la seule région d'Afrique qui partage ses frontières avec toutes les autres régions qui sont piliers de l'Union africaine



Etat des lieux du dispositif institutionnel qui traite les questions liées à la transhumance et la mobilité pastorale en Afrique centrale



III. Les différentes activités menées

- Suite aux recommandations de l'atelier de Douala de Juillet 2021, le Facilitateur du PFBC a adressé une lettre au Président de la Commission de la CEEAC lui demandant d'assurer le rôle de Portage institutionnel de la Déclaration de N'Djamena



Berlin, le 22 décembre 2021

Honorable Dr Christian Ruck,
Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne du
Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

À

Son Excellence l'Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO
Président de la Commission de la Communauté Economique
des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)
Libreville, République Gabonaise

Objet : Portage politique et institutionnel du suivi de la « Déclaration de N'Djamena sur la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de dégradation croissante des écosystèmes suite aux changements climatiques »

Monsieur le Président,

Permettez-moi en cette période de vous souhaiter par anticipation, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022. Puisse cette année être pour vous et vos proches une année de paix et de prospérité. C'est ici aussi l'occasion de resouffler notre ouverture et disponibilité pour poursuivre notre collaboration entre le PFBC et la CEEAC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena sur la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de paix, de la conservation de la biodiversité, de la dégradation croissante des écosystèmes suite aux changements climatiques et de développement communautaire, la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) en collaboration avec la CEEAC, la COMIFAC et leurs Etats membres, ainsi que toutes les autres parties prenantes, a organisé des réunions pour assurer le suivi des recommandations de la Déclaration dont la mise en œuvre est devenue une urgence régionale. Il s'agit entre autres de :

- La conférence des Experts des pays concernés pour le suivi de la Déclaration de N'Djamena qui a eu lieu à Douala au Cameroun du 16 au 17 Décembre 2019 dont l'un des objectifs a consisté à l'élaboration des cadres logiques programmatiques à mettre en œuvre par les différents blocs géographiques qui ont été constitués ;
- La 8^{ème} réunion du Conseil Directeur du PFBC organisée du 08 au 11 Décembre 2020 à Kinshasa en République Démocratique du Congo, avec un événement parallèle sur les activités de la transhumance en Afrique Centrale intitulé « Journée spéciale de la Transhumance » ;
- La réunion des Experts pour l'élaboration des Plans d'Investissement Pays relatifs aux Zoonoses, à la Transhumance, à la Lutte Anti-Braconnage et la Sécurité Transfrontalière ainsi que le Développement durable entre le Sahel et le Bassin du Congo, organisée du 12 au 15 juillet 2021, à Douala au Cameroun. Cette réunion des experts a réuni l'ensemble des 8 pays concernés (le Cameroun, le Niger, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Soudan, le Sud-Soudan et le Tchad), les organisations régionales et sous-régionales (CEEAC, COMIFAC, CILSS, GABAC, IGAD, CEVEVIRHA, CBLT, OCPSA, la Commission du

1

Climat de la région du Sahel/CCRS), la Société Civile, les ONG internationales, les organisations multilatérales. Cette réunion des Experts a suivi une communication de la CEEAC faite par le Commissaire Honoré Tabuna sur les questions de la transhumance et de l'insécurité dans l'espace CEEAC. Les principaux produits de cette réunion ont été l'adoption par les pays du cadre logique programmatique, la feuille de route budgétisée, la fiche d'actions politiques et diplomatiques de la Facilitation, le canevas pour l'élaboration des plans d'investissement pays, du cadre institutionnel et politique et, une feuille de route du processus de développement des plans d'investissements pays.

A l'issue des concertations qui ont eu lieu lors du déroulement de ces événements, il est ressorti une recommandation selon laquelle la CEEAC devrait assurer le portage politique et institutionnel de ce dossier de transhumance (mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena) en étroite collaboration avec l'IGAD et la CEDEAO, afin de lui conférer l'ancrage nécessaire pour faciliter la mise en œuvre de la feuille de route y afférente.

Par conséquent, j'ai l'honneur de rappeler à votre haute attention de ce que votre institution assurerait désormais et conformément à la recommandation des experts des pays concernés citée ci-haut, le lead des organisations sous-régionales afin de mieux encadrer les Etats dans la recherche des solutions les plus idoines aux problèmes qui ont été identifiés, d'encadrer les Etats dans le développement de leur programme d'investissement pays, le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena adoptée lors de la conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières de N'Djamena en 2019, dont la copie est ci-jointe. Ce processus devrait amener à l'organisation dans un avenir proche d'une Conférence de Haut Niveau pour l'adoption des programmes d'investissements pays et une table ronde des bailleurs.

Veillez agréer Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.



Dr Christian Ruck
Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne du
Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
Berlin, Allemagne

Pièces jointes :

- Déclaration de N'Djamena
- Les Communiqués finaux des réunions des experts
- Le document sur le portage politique et institutionnel
- Feuille de route vers les plans d'investissement pays et N'Djamena

Copie :

- Son Excellence Jules Doré N'DONGO, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en Exercoice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
- S.E L'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne auprès de la République Gabonaise
- S.E L'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne auprès de la République du Cameroun
- M. Directeur résident, Bureau régional de la GIZ

2

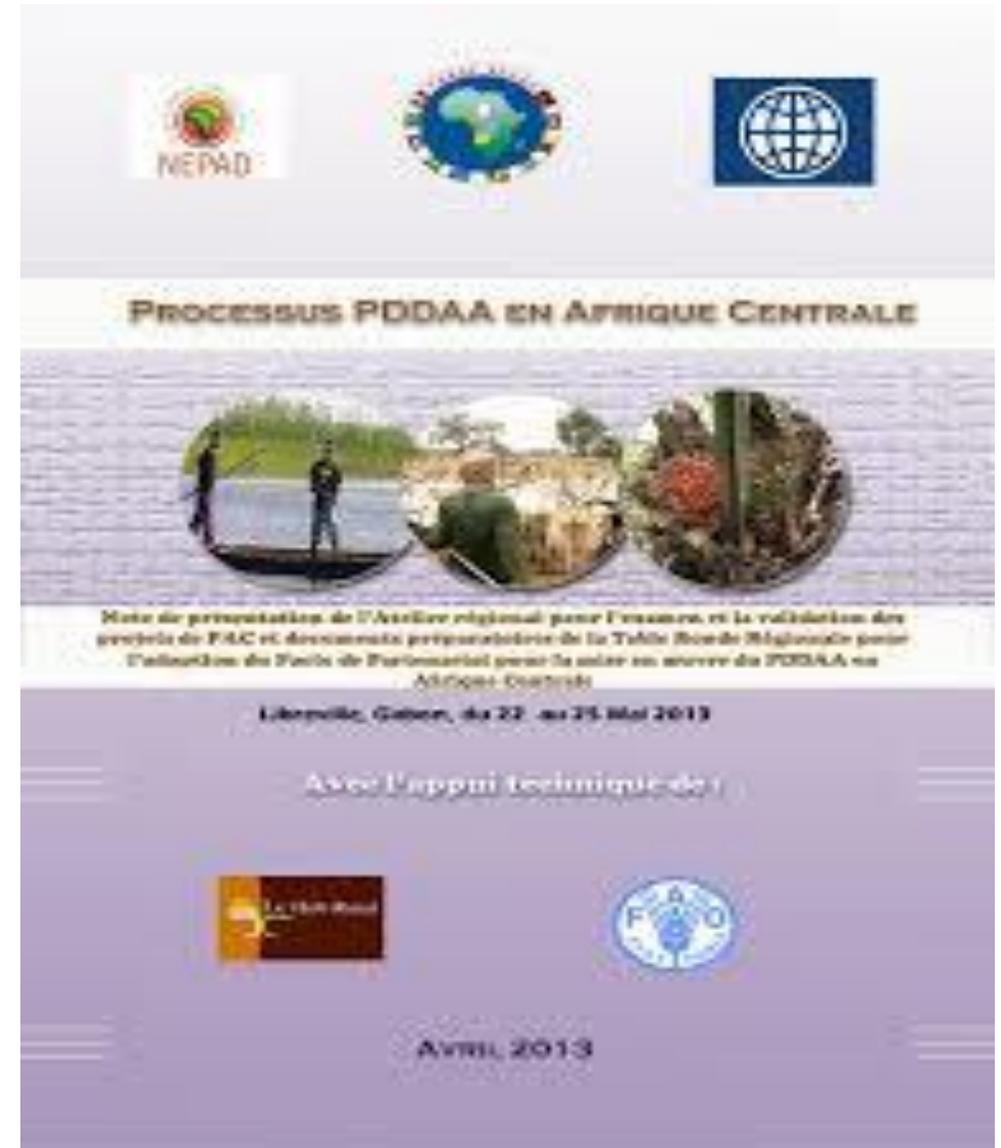
- Le Président de la Commission de la CEEAC en réponse, a adressé une correspondance au Facilitateur lui signifiant que la CEEAC accepte d'assurer le portage institutionnel et politique de la Déclaration de N'Djamena



- Ancrage politique et institutionnel de la Déclaration de N'Djamena (coordination des actions des Etats et de leurs partenaires stratégiques dans l'optique d'en assurer l'efficacité et l'efficience, pour une Transhumance Apaisée.



- Dans un premier temps, la CEEAC est entrain de procéder à la revue et reformulation du document de sa Politique Agricole Commune (PAC – CEEAC) en y incluant un axe spécifique sur la transhumance et la mobilité pastorale.
- les institutions partenaires telles que la FAO, l'UA-BIRA, le CILSS, la CBLT, la CEBEVIRHA et autres partenaires stratégiques, doivent être associées à cette activité.



Concernant donc le cas spécifique de la transhumance et de la mobilité pastorale en Afrique centrale, un groupe de travail pluridisciplinaire a été mis en place au sein de la Commission de la CEEAC pour élaborer une stratégie y afférente.

Cette stratégie sera alignée aux documents cadres continentaux et reflètera bien entendu toutes les spécificités de la région de l'Afrique centrale et du rôle de la CEEAC dans le portage politique et institutionnel de la Déclaration de N'Djamena.

DEPARTMENT OF RURAL ECONOMY AND AGRICULTURE

POLICY FRAMEWORK FOR PASTORALISM IN AFRICA
SECURING, PROTECTING AND IMPROVING
THE LIVES, LIVELIHOODS AND RIGHTS
OF PASTORALIST COMMUNITIES



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE UNIÃO AFRICANA
Addis Ababa, ETHIOPIA, P.O. Box 3243
Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7944 Website: www.au.int

**Gouvernance
des frontières
en Afrique:
une stratégie de
l'Union africaine**

www.au.africa 

Commission de l'Union africain P.O. Box 3243, Roosevelt Street, W/1K19, Addis-Abeba, Éthiopie Tel : +251 (0) 11 551 77 00 Fax : +251 (0) 11 551 79 44

**AFRICA REGIONAL STRATEGY
FOR
DISASTER RISK REDUCTION**

African Union NEPAD

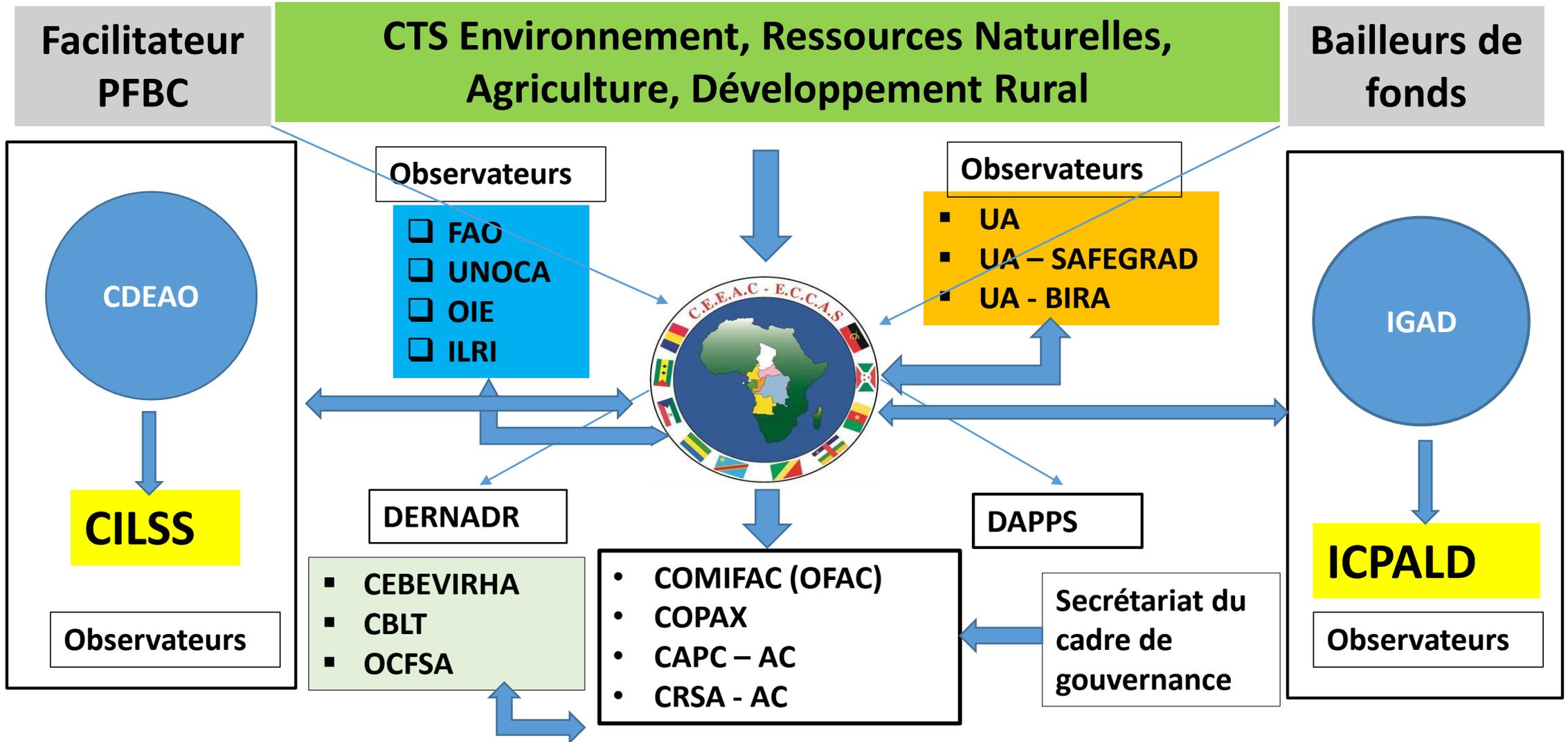
**International Strategy
for Disaster Reduction**

July 200

- Sur le plan de la diplomatie et de la coopération inter régionale, la CEEAC a signé un Mémorandum d'Entente avec la CEDEAO. Elle est en train de se préparer à signer un document similaire avec l'IGAD.



■ Mise en place d'un cadre de gouvernance de la stratégie de la CEEAC



IV. Suite du processus

- Elaboration du Plan d'investissement de la CEEAC et appui au développement du document similaire pour les Etats concernés



▪ Organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds

La CEEAC avec l'appui technique du PFBC et d'autres partenaires stratégiques, prendra le leadership pour organiser une conférence des bailleurs de fonds pour mobiliser les ressources nécessaires qui serviront à financer toutes les activités relatives à la transhumance au sein de l'espace PFBC. Il s'agira entre autres :

- ✓ La stratégie régionale de la CEEAC
- ✓ Les stratégies des Etats membres de la CEEAC
- ✓ Les stratégies des Etats membres de la CEDEAO et de l'IGAD qui sont concernés

V.Recommandations

- Le PFBC doit continuer à jouer son rôle catalytique de facilitateur pour une vie harmonieuse et durable pour tous les acteurs qui ont pour partage, les écosystèmes du bassin du Congo.
- Les autres PTF doivent apporter toute leur expertise et moyens financiers pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies.
- La CEEAC doit assumer son rôle d'assurer le portage politique et institutionnel de la Déclaration de N'Djamena, et entraîner ses partenaires stratégiques pour appuyer les Etats concernés dans la mise en œuvre des recommandations issues des fora, en respectant le principe de subsidiarité.

MERCI DE VOTRE ATTENTION



POUR UNE TRANSHUMANCE APAISEE